

## Action citoyenne, justice sociale et école : les défis de la Troisième Avenue



Entrevue avec Danielle Landry  
 Coordonnatrice de la Troisième Avenue  
 Organisme partenaire de l'équipe METISS  
 par Andréanne Boisjoli



« C'est un concept que les gens n'associent pas ensemble : la participation citoyenne et l'école. Les jeunes ne sont pas forcément considérés comme des citoyens qui peuvent agir sur le milieu », nous dit d'entrée de jeu Danielle Landry, l'une des responsables de la Troisième Avenue.

La Troisième Avenue s'affiche comme un centre d'expertise sur la question de la participation citoyenne. Fondée en 1974, elle a concentré son action, au fil des années, autour de l'éducation populaire sur les enjeux liés à la justice sociale et à la démocratie à l'école publique. Pour Danielle Landry, qui tient la barre de l'organisme depuis bientôt 16 ans, il s'agit de travailler auprès de parents, surtout des femmes, et plus récemment, des jeunes, pour apprendre avec eux à se mettre en action pour dépasser les stéréotypes, changer leurs rapports avec l'école et modifier les structures en place dans l'école pour plus d'appui à leur participation. « On réussit à créer des ressources en travaillant avec les gens, à partir de ce qui les préoccupe, et de ce qu'ils apprennent par la suite en s'organisant ensemble pour agir. »

Ainsi, à partir de demandes de parents ou de groupes communautaires, très souvent dans des quartiers défavorisés et pluriethniques, la Troisième Avenue accompagne les parents dans leurs réflexions et démarches en lien avec l'éducation et l'école de leurs

enfants, en mettant à contribution tous les savoirs tirés des expériences antérieures avec d'autres groupes.

immigrant / noir? » ; « Est-ce que la qualité de l'éducation est la même pour tout le monde, et d'une école à l'autre? » ; « C'est



Conversation publique juin 2013. Présentation par les jeunes de leur démarche auprès de la Protectrice de l'élève. Troisième Avenue

« Je ne comprends pas mon rôle à l'école » ; « J'ai essayé de faire une démarche à l'école, mais j'ai eu l'impression que ce n'était pas correct » ; « Je ne suis pas certaine que mon enfant est respecté à son école; peut-être parce qu'il est

difficile de communiquer mes idées à l'école. Je ne me sens pas capable de le faire seul ». Telles sont quelques-unes des questions soulevées par les parents. Pour les guider, l'organisme leur propose des ateliers au cours desquels ils découvrent entre autres la mé-

thode du questionnement stratégique, qui leur apprend « comment augmenter leur chance de comprendre et de prendre leur place dans les décisions qui concernent leurs enfants. Les ateliers sont aussi l'occasion pour les parents de découvrir qui a le pouvoir de solutionner des problèmes à l'école », ajoute Danielle. Nouvellement intéressés à participer à l'Assemblée générale de leur école, les parents se voient aussi conseillés à cet égard.

« On ne fait pas de médiation entre les parents et l'école, on n'essaie pas non plus de voir si les parents ont raison ou pas, ou de les apaiser, explique Danielle. On mise sur le processus de réflexion en groupe et sur l'ajout de connaissances pour les aider à envisager plus clairement leur rôle et à entrevoir plus positivement la communication avec l'école.

**« Les parents constatent que les enfants sont vus comme les maux de l'école. Ils devraient plutôt être considérés pour ce qu'ils apportent. »**

Leur laisser de l'espace pour s'exprimer, leur donner une expérience en groupe plus égalitaire. Peut-être qu'ils vont un peu mieux comprendre à quoi ils se trouvent confrontés et avoir moins de doutes quant à la légitimité de leur action. »

En 2005-2007, la Troisième Avenue organise, avec des parents et des chercheurs du consortium Immigration et métropole, cinq forums sur le thème de l'éducation et de la justice sociale. On s'intéresse notamment à la part de l'école dans le développement des inégalités. Quelques réflexions jaillissent de ces rencontres. « Les parents constatent, explique Danielle, que les enfants sont vus comme les maux de l'école. Ils devraient plutôt être considérés pour ce qu'ils apportent. » Les parents souhaitent qu'on soit davantage à l'écoute des enfants, qu'on fasse les choses en fonction d'eux. C'est à partir de cette préoccupation qu'est née l'idée des [Récits de dignité](#). Lilyane Rachédi, chercheuse METISS et professeure à l'école de travail social de l'UQAM, travaille de concert avec la Troisième Avenue pour rencontrer des jeunes d'écoles primaires et secondaires et rédiger avec eux une dizaine de récits faisant état de leurs préoccupations, soucis, revendications par rapport à leur vie à l'école. Diversité, amour, amitié, relations avec les adultes et avec leurs pairs sont abordés dans de courts textes destinés à susciter la discussion entre d'autres groupes de jeunes et d'adultes impliqués dans leurs écoles.

À partir de 2010, la Troisième Avenue organise trois conversations publiques sur l'éducation, regroupant

chacune une centaine de citoyens, surtout des parents. Les deux dernières conversations, qui ont porté spécifiquement sur les droits des enfants, ont permis aux parents en présence de soulever l'absence d'une compréhension commune entre les écoles et les familles sur les droits des enfants et les recours en cas d'abus.

### Imagine Éducation

Pour pousser plus loin l'expérience avec les enfants, la Troisième Avenue organise des ateliers avec une dizaine de jeunes. À partir de l'analyse des Récits de dignité et de la Convention relative aux droits de l'enfant, on leur demande quels sont, selon eux, leurs droits les moins respectés à l'école. Sur le lot, quatre se sont détachés, quatre droits qui ne correspondent pas textuellement à ceux apparaissant dans la convention, mais qui expriment leurs besoins réellement ressentis :

- ◆ Le droit d'être qui je suis sans discrimination.
- ◆ Le droit de donner mes opinions.
- ◆ Le droit à mes rêves et de développer mon plein potentiel.
- ◆ Le droit d'être entendu et respecté par les adultes.

Pendant deux ans, l'organisme travaille avec une cinquantaine de jeunes à monter ce qui deviendra la trousse multimédia [Imagine Éducation](#). Avec le support des adultes, les jeunes rédigent des sketches, réalisent des vidéos portant sur les droits identifiés. Alors que le projet voulait essentiellement les emmener à s'exprimer, ce sont eux qui ont décidé d'aller plus loin. « Ils ont dit : " Non, non, on a le pouvoir de changer les choses, nous les jeunes!" », rapporte Danielle Landry. Au point où ils ne voient les adultes nulle part dans leur plan. Les organisatrices de la Troisième Avenue, convaincues que les enfants ont besoin de créer une alliance avec les adultes pour faire avancer leur cause, insistent pour intégrer cette dimension au projet.

Cette trousse deviendra le matériel de base de cinq ateliers, d'une durée d'environ 2h30 chacun, les quatre premiers portant sur les quatre droits exprimés, et le cinquième mettant de l'avant la capacité des jeunes à changer les choses autour d'eux. Si l'essentiel du travail et des réflexions provient des jeunes, les guides d'animation des ateliers ont été conçus par une organisatrice de la Troisième Avenue et un éducateur populaire, ami de l'organisme.

La Troisième Avenue, malgré un budget restreint, a pu offrir la trousse à deux reprises jusqu'ici : une fois dans une école de Repentigny, et une fois en collaboration avec un groupe communautaire de St-

Laurent. La démarche utilisée en est une, comme toujours, d'éducation populaire. Elle évite la tentation de dire aux jeunes quoi faire, d'orienter leur discours. « À partir de l'expérience partagée par un jeune dans un Récit de dignité, on essaie de leur faire porter un regard sur leur propre expérience en regard de l'étiquetage, des stéréotypes ou d'autres formes de discrimination selon le thème de chaque atelier, et d'extrapoler un peu une position critique. Et on regarde les droits, en espérant aiguïser leur sens des responsabilités et les outiller afin de détecter les gestes injustes commis à l'endroit d'autres jeunes ou d'eux-mêmes. Partant de là, à chaque atelier, on parle des ressources - si vous êtes aux prises avec ça, qu'est-ce que vous pouvez faire ? », explique Danielle.

Les organisatrices de la Troisième Avenue, plus habituées de travailler avec les parents, s'avouent novices dans l'intervention auprès des jeunes. Les résultats obtenus lors de leur seconde intervention les rendent d'autant plus fières.

En effet, dans le quartier St-Laurent, les jeunes rencontrés, provenant d'une petite communauté immigrante enclavée, composée majoritairement de noirs, ont été surprenants. Au premier abord, la difficulté à faire confiance aux adultes et à chercher de l'aide auprès d'eux s'est encore une fois révélée significative. « Ils parlent de leurs difficultés à l'école, ils sont malheureux des étiquettes qu'on leur attribue, ils racontent toutes sortes de situations choquantes avec beaucoup d'intelligence, mais ils n'écoutent plus quand tu leur parles des recours », déplore Danielle. Les jeunes ont clairement le sentiment de ne pas être écoutés. Dans le cadre de l'atelier, on leur mentionne plusieurs fois la Protectrice de l'élève. Au bout d'un certain moment, ils s'y intéressent et cher-



Création de la trousse Imagine Éducation. Troisième Avenue

chent à en savoir davantage. Une avocate? Donc une personne qui reçoit forcément un bon salaire, embauchée par le Commission scolaire pour les protéger? Ça doit vouloir dire qu'ils sont importants, non? Tout le monde n'était pas d'accord là-dessus, mais un enjeu majeur venait d'être soulevé. « Ça questionnait leur identité et leur importance dans le système », remarque Danielle.

Après moult discussions, les adolescents ont eu envie d'aller la rencontrer, cette Protectrice de l'élève, d'aller lui porter directement leurs doléances au sujet de leur éducation. Malgré le fait qu'une telle entreprise ne corresponde pas du tout aux procédures auxquelles est normalement liée la Protectrice de l'élève, celle-ci, impressionnée par la démarche des jeunes, accepte de les rencontrer. « Elle a été extraordinairement attentive et valorisante, souligne Danielle. Elle a tenu à serrer la main de chacun des enfants et à les encourager. C'est tellement rare d'obtenir une écoute d'aussi grande qualité dans le système. »

« C'est très important ce que vous me dites aujourd'hui et je vous remercie infiniment », a dit la Protectrice de l'élève aux enfants. Très respectueuse des jeunes et de leur capacité, elle leur a expliqué son rôle et le fonctionnement du système. Elle leur a promis que leurs demandes - qui ne peuvent être totalement dévoilées pour des raisons de confidentialité - allaient apparaître dans son rapport annuel. Elle leur a également conseillé d'aller porter leur demande principale au Conseil des commissaires et à la direction générale de la Commission scolaire. Cette demande vise à rendre visible et accessible aux jeunes l'information sur le processus de plaintes et le rôle du Protecteur de l'élève.

Un peu déçus de la complexité du système et de l'impossibilité de réaliser des changements à court terme, les jeunes avaient néanmoins eu l'occasion d'aller porter leur parole auprès des adultes de la

#### *Pour en savoir plus :*

La Troisième Avenue  
<http://www.troisiemeavenue.org/>

La trousse *Imagine Éducation* :  
<http://www.imagineeducationquebec.org/>

Les *Récits de dignité*  
[www.imagineeducationquebec.org/les-recits-de-dignite/](http://www.imagineeducationquebec.org/les-recits-de-dignite/)

Le film *Des jeunes à la rencontre de la Protectrice de l'élève*  
<http://www.imagineeducationquebec.org/2013/06/a-la-conversation-publique-sur-les-droits-des-enfants/>

Commission scolaire, ce qu'ils ne croyaient pas possible au départ. Une [vidéo, disponible sur le Web](#), a par ailleurs été réalisée afin d'illustrer leur démarche auprès de la Protectrice de l'élève.

C'était en mai. Maintenant, nous explique Danielle Landry, la difficulté réside dans la poursuite de cette expérience. Aller porter les demandes au Conseil des commissaires, alors que plusieurs des jeunes impliqués dans ce projet ont depuis déménagé, tenter de rejoindre d'autres jeunes tout en évitant de les instrumentaliser ou de passer pour des agitateurs... Sans compter que la Protectrice de l'élève, qui avait si ouvertement accueilli les jeunes au printemps, n'est plus en fonction cet automne. Le processus entamé est donc toujours en attente d'une stratégie pour être poursuivi.

### Action citoyenne et école

Malgré des années d'expérience, et malgré une volonté de créer des ponts entre les parents et l'institution scolaire, les relations entre la Troisième Avenue et les écoles ne produisent pas encore les résultats escomptés. Majoritairement absents aux conversations publiques auxquelles ils sont invités, les représentants des écoles semblent montrer peu d'intérêt pour les initiatives provenant des groupes de parents œuvrant avec la Troisième Avenue. Dans les tentatives de changer les rapports entre les parents et les écoles, on se heurte trop souvent à la hiérarchie du système. « Avec le temps, explique Danielle Landry, le travail qu'on fait nous permet de voir les limites du système à vouloir intégrer la parole des parents ».

« Comme citoyen, poursuit-elle, tu as une responsa-

bilité de faire évoluer l'organisation scolaire. L'un des fondements de la loi sur l'instruction publique, c'est que les parents et la société civile doivent s'organiser avec l'État pour faire que l'école s'améliore, et normalement l'institution scolaire devrait accueillir avec respect et confiance la contribution des parents, ce qui n'est souvent pas le cas. On est dans deux univers de référence complètement différents. L'action citoyenne n'est pas vue comme une voie de contribution, mais plutôt comme une force d'opposition. »

Pourtant, la coordonnatrice de la Troisième Avenue cherche de tout cœur à coopérer avec les écoles tout en étant consciente de donner l'impression d'aller à contre-courant. « Je sais comment nous faisons nos démarches, je sais l'esprit qui nous anime, je sais ce que des parents dans les communautés expriment, je sais que des centaines de personnes peuvent se rassembler avec nous, et qu'ils ne sont pas du tout des adversaires », précise-t-elle.

Désolée toutefois de ce que de moins en moins de groupes s'investissent dans l'action favorisant la parole citoyenne - et à sa connaissance, aucun autre dans le milieu scolaire - elle avoue que la Troisième Avenue doit maintenant se questionner sur son rôle : « Est-ce qu'on doit continuer d'essayer de soutenir l'expression de cette parole-là vers l'institution, ou est-ce qu'on doit choisir de l'exprimer dans l'espace public, dans l'arène communautaire? Si les écoles sont à l'écoute, qu'elles le manifestent clairement. Sinon, les parents vont continuer de s'organiser entre eux. Pour le bien commun, ce n'est définitivement pas ce qu'on souhaite. » ■

*Entre-vues* est une publication de l'équipe METISS ([www.equipemetiss.com](http://www.equipemetiss.com)) qui a pour objectif de faire connaître les recherches et activités de ses membres. Elle s'adresse aux intervenants et gestionnaires du réseau de la santé et des organismes communautaires, aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les questions liées à la pluriethnicité.

Elle est disponible gratuitement : <http://www.sherpa-recherche.com/partage-des-savoirs/bulletin-entre-vues/>

Rédaction : Andréanne Boisjoli

Comité de publication : Jeanne-Marie Alexandre, Andréanne Boisjoli, Annie Joseph, Catherine Montgomery, Jean Paiement, Jacques Rhéaume, Dr. Jean-François Saucier, Suzanne Walsh, Spyridoula Xenocostas, Marlene Yuen  
Graphisme et mise en page : Andréanne Boisjoli

Équipe METISS, CSSS de la Montagne, 1801, boul. de Maisonneuve O., 6e étage, Montréal (Qc.) H3H 1J9

514-934-0505 poste 7611, [andreanne.boisjoli.cdn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:andreanne.boisjoli.cdn@ssss.gouv.qc.ca)

ISSN 1923-5593 (imprimé)

ISSN 1923-5607 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque du Canada, 2013

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2013

© Équipe METISS, CSSS de la Montagne, 2013.

Tous droits réservés